

peuvent-ils donner aux enfants l'instruction religieuse selon toutes les méthodes de l'enseignement catholique.

Cependant cette législation, si peu favorable aux catholiques dans son principe, reçoit dans la pratique certaines interprétations que l'esprit de tolérance a fait passer en coutume. Ainsi, comme aucune clause de la loi ne défend d'enseigner le catéchisme avant ou après les heures de classe, les districts catholiques, auxquels il est loisible de choisir leurs instituteurs, ont adopté ce moyen de faire donner l'enseignement religieux. On a même pu, en certains endroits, et à la Nouvelle-Ecosse et à l'Ile du Prince-Edouard, par l'influence de l'autorité ecclésiastique, obtenir la mise en usage de quelques manuels catholiques. Grand nombre de maisons religieuses, bénéficiant de cette tolérance, enseignent sous le contrôle du gouvernement qui les soutient comme ses écoles publiques.

La plupart des couvents répandus dans les Provinces Maritimes appartiennent soit aux Dames de la Charité soit aux Sœurs de la Congrégation, lesquelles, dès 1727, avaient une école à Louisbourg. Halifax et Saint-Jean possèdent des établissements superbes, tenus par les Dames de la Charité et du Sacré-Cœur.

Quatre collèges à la fois commerciaux et classiques préparent la jeunesse catholique des Provinces Maritimes aux professions séculières et à l'état ecclésiastique: ce sont les collèges de Saint-Dunstan à Charlottetown, de Saint-François-Xavier à Antigonish, de Saint-Joseph à Memramcook et de Sainte-Anne à la baie Sainte-Marie. L'enseignement donné dans ces maisons est caractérisé par l'importance spéciale qu'on attache aux connaissances positives et pratiques. Les Mathématiques y sont en grand honneur. Nul doute que ces sortes d'études disposent singulièrement l'esprit aux raisonnements plus abstraits de la philosophie, et, si elles sont sagement distribuées, elles ne sauraient en aucune façon entraver les progrès de la culture littéraire.

Le collège de Saint-Dunstan, dirigé présentement par le Révérend J.-M. Morrison, Docteur en philosophie et en théologie, vient d'être agrégé à l'Université Laval. Cette nouvelle, nous dit-on, est accueillie avec bonheur par les catholiques de l'Ile du Prince-Edouard. Qui sait si la contagion de l'exemple n'atteindra pas bientôt quelque autre institution de même nature, également prospère et non moins bien outillée!—Le directeur du collège d'Antigonish est le Révérend D.-A. Chisholm, autre jeune docteur de Rome. Cette maison, reconstruite dans de vastes proportions et parfaitement organisée, est un splendide élève des talents éminents de Sa Grandeur Mgr Cameron ainsi que de l'esprit de progrès qui anime ses diocésains. Dans le cours d'études suivi à Antigonish comme dans celui de Saint-Dunstan, la philosophie scolastique occupe une large place, et les hommes qui la professent sont de ceux qui se font gloire d'avoir pour guide l'immortel philosophe d'Aquin, dont les enseignements (comme l'écrivait encore tout récemment Léon XIII) sont d'un si grand secours non seulement dans les sciences sacrées, mais encore dans les sciences naturelles.

Ce fut par les soins et les généreux encouragements de Mgr Sweeny que les RR. PP. de la Congrégation de Sainte-Croix, sous l'habile direction de l'infatigable P. Lefèvre, fondèrent il y a quelques années à Memramcook, dans le diocèse de Saint-Jean, le magnifique collège qui domine la vallée du même nom. Le collège Saint-Joseph, tout en maintenant sur un égal pied les deux langues